**Demande d’aménagement et d’exploitation d’un hall industriel associé à un centre de regroupement, de tri et de recyclage de déchets inertes de construction et de démolition.**

**Activités de concassage de criblage et récolte d’amiante.**

Après l'élevage industriel de cochons à Acosse, l'élevage industriel de poulets à Meeffe, voilà que l'on va autoriser une entreprise de broyage et de concassage à Wasseiges, qui d'après la Région Wallonne, serait en parfaite ADEQUATION avec la nature. Aurait-on changé la signification de ce mot ? Harmonie, accord, concordance… Je ne vois rien de naturel dans ce genre d'exploitation.

Le bourgmestre, va-t-il un jour réellement se soucier du bien-être de ses administrés ?

Je ne suis pas contre les entreprises, mais cela ne peut non plus être à l'encontre du bien-être et de la quiétude des riverains directs ou indirects, on accepte trop facilement la nuisance dans notre commune.

Je n’ai nulle part, constaté la norme en dB qui serait accordée à la firme Wibault, il est vrai que sans étude d’incidence, il sera difficile de donner une norme. Sans cette norme, il sera difficile de constater s’il y a infraction sonore ou non.

Que va-t-on encore accepter plus tard, si la commune dit oui à tout, il n'y aura plus de raison de refuser n'importe quel projet futur.

Il y a assez d’étude d’incidence sur ce genre d’exploitation sur Internet, inutile d’en rajouter.

Tout cela pour vous exprimer ma vive inquiétude et mon refus contre ce genre d’exploitation.